

Avant-propos

L'augmentation inquiétante des gaz à effet de serre sur notre planète avec les conséquences climatiques que l'on sait, la pénurie annoncée d'énergie fossile et la signature du protocole de Kyoto, nous encouragent à privilégier les énergies renouvelables pour la production d'eau chaude sanitaire comme de chauffage. À ce titre, un certain nombre de possibilités en matière d'énergies renouvelables s'offrent maintenant aux particuliers, tant en constructions neuves qu'en rénovation.

Les constats

Les responsables des pays industrialisés ont pris conscience depuis peu de temps de la nécessité de tenir compte de la consommation d'énergies fossiles dans le monde. Pour la première fois, ils ont compris que ces énergies n'étaient pas inépuisables ; pire, que nous allons en manquer, le pétrole dans un premier temps, puis le gaz, et que nous n'avions pas prévu ces éventualités.

De plus, il est maintenant établi que la croissance importante des gaz à effet de serre dans les dernières décennies a contribué à modifier durablement les conditions climatiques sur la planète.

Ces éléments alarmistes ou pour le moins préoccupants ont contribué à une prise de conscience généralisée des dirigeants de nombreux pays dans le monde, et nous invitent à réfléchir, chacun à notre niveau, aux possibilités qui nous sont offertes d'agir pour retarder au maximum la survenue de catastrophes naturelles et de pénurie d'énergies fossiles.

Choisir une énergie renouvelable adaptée à sa maison

Malheureusement, la prise de conscience ne se situe pas au même niveau sur l'ensemble de la planète. Il faut savoir qu'un Américain du Nord consomme trois fois plus d'énergie qu'un Français, qui lui-même en consomme plus qu'un Allemand, un Suisse ou un habitant des pays nordiques.

L'isolation : un point clé de l'économie d'énergie

L'isolation est sans doute le facteur le plus important puisqu'elle conditionne votre consommation de chauffage en hiver, voire de climatisation en été.

La France compte environ 30,2 millions de logements : 19,1 millions ont été construits avant 1975, ce qui représente 63 % du parc existant. Les logements construits avant 1975 sont relativement peu – voire pas du tout – isolés, ce qui signifie que les bâtiments ont de fortes déperditions thermiques et, de fait, consomment beaucoup plus d'énergie. De plus, ils sont chauffés grâce à des énergies fossiles, donc fortement pourvoyeurs de gaz à effet de serre, responsables en partie des changements climatiques.

Cela signifie que le potentiel en matière d'économies d'énergie est très important dans ce secteur. Par ailleurs, l'investissement des propriétaires en matière de travaux de maîtrise de l'énergie reste stable sur 2005 et 2006 ; seuls 12 % des ménages effectuent des travaux de maîtrise de l'énergie pour un montant de 25 €/m². Il est donc important d'encourager encore davantage les propriétaires en ce sens si l'on veut multiplier par deux ou trois ce type d'investissement et diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Des efforts ont été faits dans ce domaine puisque la première réglementation thermique concernant la réhabilitation des bâtiments existants vient de voir le jour, elle s'appliquera aux

bâtiments de plus de 1 000 m² faisant l'objet de rénovation, mais également à des bâtiments plus petits, voire des bâtiments collectifs, et à terme la maison individuelle.

Des produits financiers venant en complément du livret développement durable devraient voir le jour en 2007 : ils encourageront la rénovation ou la construction de logements ou/et bâtiments haute performance énergétique, donc dépassant de 10 % la RT 2005 (Réglementation thermique) actuellement en vigueur.

De plus, un texte devrait être voté prochainement permettant un dépassement maximal de 20 % du coefficient d'occupation des sols pour les constructions utilisant des énergies renouvelables et/ou HPE (Haute performance énergétique).

L'entrée en vigueur du diagnostic de performance énergétique pour la vente depuis le mois d'octobre 2006, et pour la location en juillet 2007, devrait encourager les propriétaires à faire des travaux visant à isoler davantage leurs logements, donc à économiser les énergies fossiles, et à remplacer les chaudières actuelles par des moyens de production de chauffage et eau chaude sanitaire utilisant des énergies renouvelables.